

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom :

Tél. : Mail :

Adresse :

.....

Je réserve mètre(s) au tarif de 2 € le mètre soit la somme de€

A partir de 3m achetés, il vous sera rajouté automatiquement 1m gratuit.

Règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Aucun véhicule ne pourra être stationné sur un emplacement inférieur à 5m

*Préférence d'emplacement :

.....

Après l'enregistrement du dossier en Mairie, aucun mètre ne sera ajouté.

LISTE DES OBJETS A VENDRE :

J'atteste sur l'honneur que je n'ai pas participé antérieurement à des brocantes et que les objets indiqués ci-dessus, sont des biens personnels et usagés, qui ne font l'objet d'aucun recel de trafic illicite, préjudiciable à l'ordre public.

LA COMMUNE NE PRETE AUCUN MATERIEL (TABLES, CHAISES) /
BARBECUE INTERDIT

A Pimprez, le

Signature

*facultatif

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la Mairie de Pimprez sise à Pimprez au 50 rue de l'Eglise pour l'inscription sur le registre de la brocante.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mairie est soumise en vertu des articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie, Préfecture et Gendarmerie.

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : mairie@mairiepimprez.fr / 50 rue de l'Eglise 60170 Pimprez / 03.44.76.84.84.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits."
